



Centre
de services scolaire
des Îles

Québec



PROVINCE DE QUÉBEC
ÎLES-DE-LA-MADELEINE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles, tenue en présentiel le 9 décembre 2025, à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles à 19 h, sous la présidence de madame Amélie Farrah et à laquelle tous les membres ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la *Loi sur l'instruction publique*.

Sont présents, présentes,

P1– vacant
P2– FARRAH, Amélie
P3– vacant
P4– GAGNÉ, Chantal

E6– OUELLET-M., Nathaël
E7– vacant
E8– vacant
E9– BERGERON, Cédric

MC12– CHEVARIE, Céline
MC13– vacant
MC15– LEBLANC, Marie-Michelle

ECSV16– CYR, Jean-Michel

P = Parent
E = Employé (e)
ECSV = Employé cadre sans droit de vote
MC = Membre de la communauté

Absences :

P5– LAPIERRE-R., Anna

E10 – NADEAU, Annick

MC11– AUDET, Louis-Philippe
MC14– LEBLANC, Marie-Christine

La directrice générale, madame Isabelle Gilbert, est présente, de même que le secrétaire général, monsieur Francis Boivin-Desgagné.

Une (1) personne du public assiste à la réunion.



Madame Amélie Farrah souhaite la bienvenue à tous, il est 19h00. Confirmation que le quorum est atteint.

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Chantal Gagné, appuyée par madame Marie-Michelle Leblanc, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum (LIP 160) et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 novembre 2025;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Présentation et adoption du rapport annuel 2024-2025;
5. Présentation du rapport annuel d'activités 2024-2025 de la PRÉ;
6. Entente de mutualisation – Bureau de santé BSLGÎM;
7. Responsables des écoles en l'absence des directions (96.10 LIP);
8. Nomination, prestation de serment et déclaration d'administrateur;
9. Correspondance;
10. Affaires diverses;
11. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
12. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2025-069)

2. **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 novembre 2025**

Il est proposé par madame Céline Chevarie, appuyée par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2025-070)

3. **Période de questions-commentaires du public (15 minutes)**

Aucune question du public.

4. **Présentation et adoption du rapport annuel 2024-2025**

Faisant suite à un avis public et conformément aux articles 162, 220 et 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, il est consigné que le rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire des Îles a été présenté à la population de son territoire.

Il est proposé par madame Marie-Michelle Leblanc, appuyée par monsieur Cédric Bergeron, que le rapport annuel 2024-2025 soit adopté, comme présenté par la directrice générale du CSSI, madame Isabelle Gilbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2025-071)

5. **Présentation du rapport annuel d'activités 2024-2025 de la PRÉ**

Conformément à l'article 58 de la Loi sur le protecteur national de l'élève, la protectrice régionale de l'élève de la région de la Marée-Montante, madame Chloé Comeau, dépose et présente en visioconférence le rapport annuel d'activités pour l'année scolaire 2024-2025.

6. **Entente de mutualisation – Bureau de santé BSLGÎM**

Madame Isabelle Gilbert présente l'entente de mutualisation du Bureau de santé BSLGÎM conclue en vertu des dispositions prévues aux articles 215.2 et 215.3 de la Loi sur l'instruction publique.

Ce service favorise la mise en commun d'une expertise régionale en matière de gestion des dossiers d'invalidité, de retour au travail, d'expertise médicale ainsi que de gestion des dossiers liés à la CNESST et aux autres types de congés de longue durée. Cette initiative de mutualisation des services en est à sa première année, consacrée à la mise en place, et les services mutualisés sont déployés progressivement, un centre de services scolaire à la fois.



Les sept CSS de la région sont partenaires du projet. Celui-ci bénéficie également du soutien du ministère de l'Éducation, notamment par l'octroi des autorisations d'embauche et de fiducie nécessaires à sa mise en œuvre. Des économies de temps pour les ressources humaines, une réduction de l'impact et de la durée des absences, ainsi que des économies financières sont anticipées pour les organisations membres de ce projet de mutualisation.

7. Responsables des écoles en l'absence des directions (96.10 LIP)

Conformément à l'article 96.10 de la Loi sur l'instruction publique, « le directeur adjoint, ou celui des adjoints désigné par le directeur général du centre de services scolaire, exerce les fonctions et pouvoirs du directeur en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier ».

Voici la liste des représentants si une direction devait s'absenter :

1. École Polyvalente: Véronique Aucoin
2. École Stella-Maris: France Bouffard
3. École NDSC: Sandra Chevarie
4. École Saint-Pierre : Clémence Boudreau
5. École Centrale : Sara Bourgeois / Marie-Ève Deault
6. École Aux Iris : Marie-Michèle Chevarie

8. Nomination, prestation de serment et déclaration d'administrateur

Il est proposé par madame Céline Chevarie, appuyée par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, d'adopter l'assermentation de madame Marie-Josée Chiasson au poste d'administratrice du siège 7, à titre de représentante du personnel professionnel, pour un mandat se terminant le 30 juin 2028.

Madame Chiasson est invitée à remplir et à signer la déclaration sous serment de l'administratrice, la déclaration en lien avec le règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du Conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone, ainsi que la déclaration d'intérêt, qui sont à consigner au registre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2025-072)

9. Correspondance

Aucune correspondance.

10. Affaires diverses

Spectacles de Noël: Monsieur Nathaël Ouellet-Miousse annonce qu'il y aura deux représentations du spectacle de Noël des élèves de la Polyvalente, soit les 10 et 11 décembre.

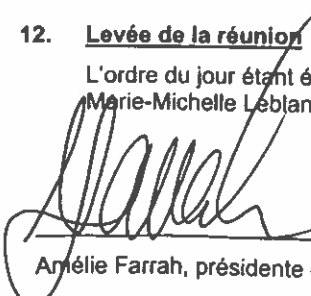
Le Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles souhaite profiter de l'occasion pour transmettre ses meilleurs vœux à toute la population.

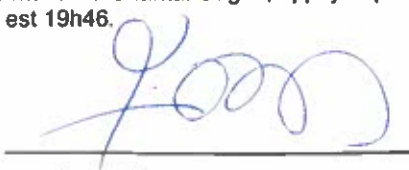
11. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Aucune question du public.

12. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Chantal Gagné, appuyée par madame Marie-Michèle Leblanc, de lever la réunion. Il est 19h46.


Amélie Farrah, présidente du CA


Francis Boivin-Desgagné, secrétaire général